

Projet de pipeline Saint-Laurent



**BIENVENUE À NOTRE
SÉANCE PUBLIQUE
PORTES OUVERTES**

Bienvenue

Qui nous sommes

Enbridge fournit une source sûre et fiable de gaz naturel à plus de 3,7 millions de clients résidentiels, commerciaux et industriels en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Enbridge s'est engagée à gérer l'environnement et mène toutes ses activités dans le respect de l'environnement.

Pourquoi sommes-nous ici?

- Fournir des renseignements sur le Projet de pipeline Saint-Laurent et présenter la route.
- Donner aux propriétaires fonciers concernés et au public la possibilité de discuter du projet avec Enbridge et Dillon.
- Recevoir les commentaires des propriétaires fonciers concernés et du grand public concernant les problèmes à résoudre.
- Discuter de la construction et de l'atténuation écologique.



Dites-nous ce que vous pensez

Veillez vous inscrire à la réception et donner votre avis sur le projet en remplissant un questionnaire.

Engagement envers la consultation

Nous sommes engagés envers un processus de consultation exhaustif et souhaitons connaître votre avis sur ce projet.

Notre approche de consultation est :

Inclusive — contacter tous ceux qui peuvent être intéressés ou touchés et fournir des occasions de s'informer et de s'impliquer.

Transparente — fournir un accès à l'information et une explication claire des décisions.

Responsable — expliquer la façon dont votre contribution sera utilisée dans le processus de prise de décision.



En tant que partie importante du processus de consultation, nous travaillerons avec toutes les parties prenantes pour cerner et résoudre les problèmes liés au projet.

Politique d'Enbridge sur les peuples autochtones

Enbridge reconnaît la diversité des peuples autochtones qui habitent où nous travaillons et où nous opérons. Nous comprenons que l'histoire des peuples autochtones au Canada et aux États-Unis a eu des effets destructeurs sur le bien-être social et économique de ces peuples. Enbridge reconnaît l'importance de la réconciliation entre les communautés autochtones et la société en général. Des relations positives avec les peuples autochtones, fondées sur le respect mutuel et axées sur la réalisation d'objectifs communs, créeront des résultats constructifs pour les communautés autochtones et pour Enbridge.

Enbridge s'engage à entretenir des relations durables avec les nations autochtones et les groupes situés à proximité du lieu où Enbridge exerce ses activités. Pour y parvenir, Enbridge se gouvernera selon les principes suivants :

- Nous reconnaissons les droits légaux et constitutionnels des peuples autochtones au Canada et aux États-Unis, ainsi que l'importance des relations entre les peuples autochtones et leurs terres et ressources traditionnelles. Nous nous engageons à travailler avec les communautés autochtones d'une manière qui reconnaît et respecte ces droits légaux et constitutionnels, ainsi que les terres et les ressources traditionnelles auxquelles elles s'appliquent, et nous nous engageons à veiller à ce que nos projets et nos opérations soient menés dans le respect de l'environnement.
- Nous reconnaissons l'importance de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) dans le contexte des lois canadiennes et américaines existantes et des engagements pris par les gouvernements des deux pays en matière de protection des droits des peuples autochtones.
- Nous menons des consultations franches et sincères avec les peuples autochtones au sujet des projets et des activités d'Enbridge par l'entremise de processus qui cherchent à obtenir un engagement rapide et significatif afin que leurs contributions puissent aider à définir nos projets susceptibles de se dérouler sur des terres traditionnellement utilisées par les peuples autochtones.
- Nous nous engageons à travailler avec les peuples autochtones pour obtenir pour eux des avantages résultant des projets et des activités d'Enbridge, notamment des occasions en matière de formation et d'éducation, d'emploi, de passation de marchés, de développement commercial et de développement communautaire.
- Nous favorisons la compréhension de l'histoire et de la culture des peuples autochtones parmi les employés et les entrepreneurs d'Enbridge, afin de créer de meilleures relations entre Enbridge et les communautés autochtones.

Cet engagement est une responsabilité partagée entre Enbridge et ses sociétés affiliées, ses employés et ses sous-traitants, et nous mènerons nos activités d'une manière qui soit conforme aux principes susmentionnés. Enbridge assurera un leadership et des ressources permanents pour garantir la mise en œuvre effective des principes susmentionnés, notamment l'élaboration de stratégies de mise en œuvre et de plans d'action spécifiques.

Enbridge s'engage à revoir périodiquement cette politique pour s'assurer qu'elle reste pertinente et qu'elle répond aux attentes en évolution.

Présentation du projet

Que propose-t-on?

- Un remplacement d'environ 1,7 km de pipeline existant sur le boulevard Saint-Laurent commençant à 20 m au sud de la rue Donald sur le boulevard Saint-Laurent, continuant vers le nord sur le boulevard Saint-Laurent et se terminant à environ 20 m au nord du chemin Montréal.
- Le pipeline consistera en une conduite de gaz naturel en polyéthylène de 6 pouces à pression intermédiaire (PI).



Pourquoi avons-nous besoin de ce projet?

- Le pipeline actuel doit être remplacé en raison de son âge et de son état, et pour offrir un meilleur service à 140 clients en les transférant vers un système PI.

Emplacement du projet

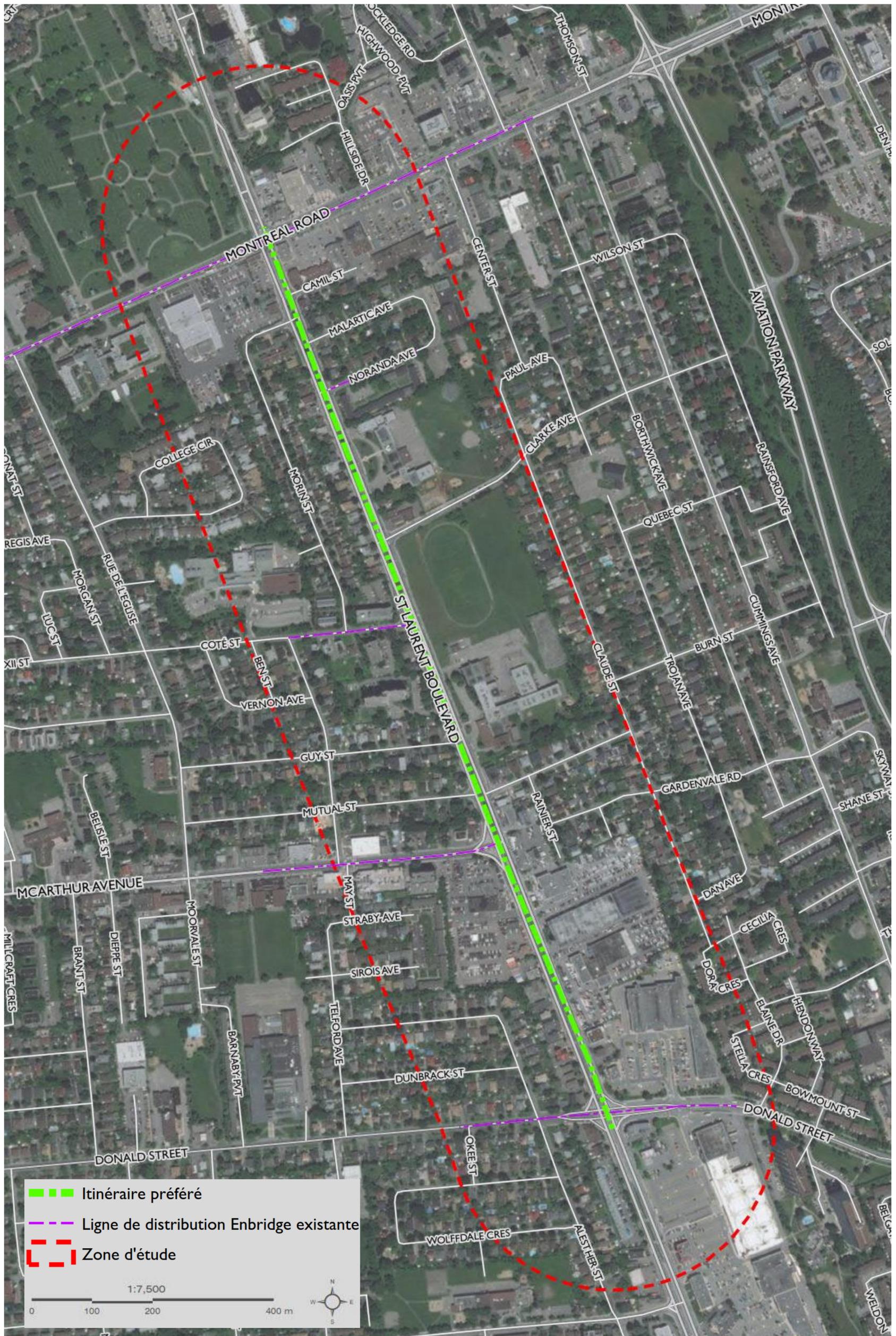
Le pipeline proposé s'étend sur environ 1,7 km le long du boulevard Saint-Laurent, en commençant juste au sud de la rue Donald et se terminant juste au nord du chemin Montréal.

Il est à noter qu'aucune autre solution ne pourrait être envisagée, car ce pipeline servira directement les clients le long du boulevard Saint-Laurent.

Le pipeline serait principalement situé dans le droit de passage de la route municipale et nécessitera de courts raccordements au réseau existant aux intersections de l'avenue McArthur, de la rue Coté et de la rue Noranda.



Tracé proposé du pipeline Saint-Laurent



Études de base — Bureau et chantier

Études de bureau et de chantier terminées

- Relevés de la végétation en hiver
- Recherche d'habitat d'espèces à risque (EÀR)
- Observations incidentes de la faune
- Archéologie et patrimoine bâti

Espèces à risque

- Plusieurs EÀR pourraient être observées à proximité de la zone d'étude; cependant, étant donné que le pipeline proposé ne se trouve dans aucun élément du patrimoine naturel désigné, la probabilité d'EÀR est faible.
- Aucun bâtiment ni aucune structure offrant un habitat propice à l'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) et au martinet ramoneur (*Chaetura pelagica*) n'ont été cernés dans la zone de construction.
- Des stratégies standards d'atténuation de la faune seront appliquées tout au long de la construction afin d'éviter tout impact potentiel sur les EÀR et d'autres espèces sauvages terrestres en milieu urbain.



Conception, construction et sécurité des pipelines

Conception du pipeline

Le pipeline proposé est conçu pour respecter et (ou) dépasser les réglementations de l'Association canadienne de normalisation (réseaux de canalisations de gaz et de pétrole Z662) et les réglementations applicables de la Technical Standards & Safety Association (TSSA).

Construction du pipeline

Nos travaux de construction sont temporaires et transitoires — une fois le tuyau posé, nous restaurons la zone aussi près que possible des conditions préalables à la construction.

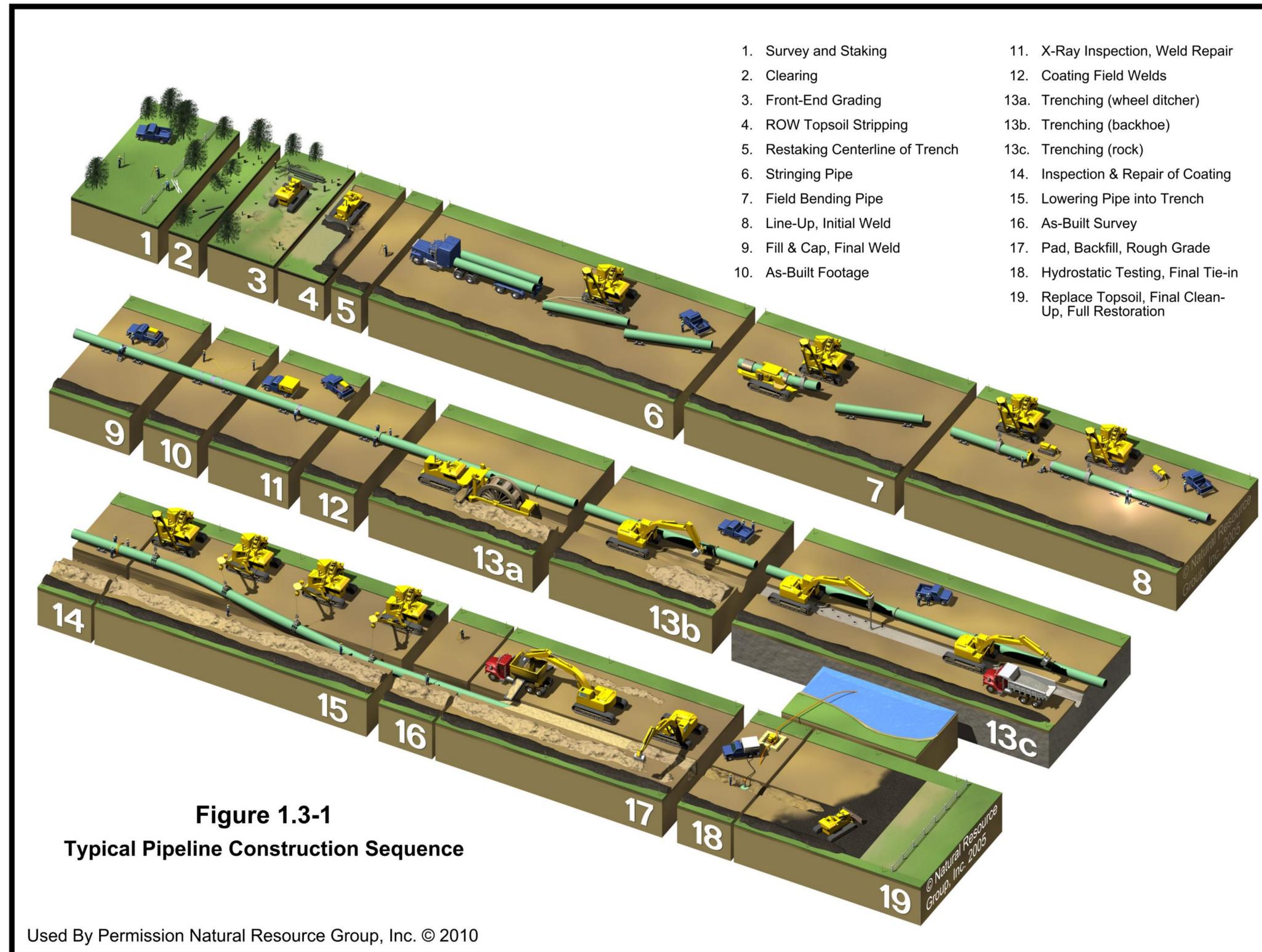
Sécurité et intégrité du pipeline

Nous prenons de nombreuses mesures pour exploiter notre réseau de pipelines de manière sûre et fiable, notamment:

- Concevoir, construire et tester nos pipelines pour satisfaire ou dépasser les exigences définies par les normes de l'industrie et les autorités de réglementation.
- S'assurer que tout travail est respectueux des activités communautaires, des lois et des règlements.
- Surveiller continuellement l'ensemble du réseau.
- Réaliser des enquêtes de terrain régulières pour détecter les fuites et confirmer que les méthodes de prévention de la corrosion fonctionnent comme prévu.



Séquence de construction du pipeline



Atténuation et surveillance

Nous sommes engagés à travailler avec la communauté sur la planification de la construction, les mesures d'atténuation et le suivi après la construction. Enbridge effectuera une surveillance après la construction afin de restaurer les zones touchées aussi près que possible des conditions préalables à la construction.



Enbridge reconnaît que la construction du pipeline peut avoir des répercussions potentielles à court terme et s'engage à appliquer des mesures d'atténuation afin de prévenir ces répercussions et à collaborer avec la municipalité et les résidents afin que les problèmes soient résolus rapidement.

Cadre réglementaire

Pour que le projet aille de l'avant, l'approbation de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CÉO) est requise. La CÉO exige qu'Enbridge réalise une évaluation environnementale et une étude de sélection de la route.

Remarque : D'autres routes ne sont pas possibles pour ce projet, car il s'agit d'un remplacement du pipeline devant servir les clients le long du boulevard Saint-Laurent.

Rôle de la Commission de l'énergie de l'Ontario

- Détermine si un pipeline proposé est dans l'intérêt public.
- Examine le dossier environnemental (y compris les détails de la consultation) dans le cadre de la demande, connue sous le nom de demande d'autorisation de construire.
- Une fois que la demande d'autorisation de construire est soumise à la CÉO, toute partie ayant un intérêt dans le projet peut demander à la CÉO de devenir un intervenant ou une partie intéressée.
- Fournit un forum public lors de l'examen de la demande d'autorisation de construire pour que les gens participent au processus de prise de décision.

Engagement continu des intervenants

Enbridge s'est engagée à ouvrir le dialogue tout au long de l'évaluation environnementale et du processus de demande d'autorisation de construction. Les intervenants auront la possibilité de continuer à participer au processus une fois l'évaluation environnementale terminée, par les moyens suivants :

- Participer à l'audience de la CÉO en tant qu'intervenant ou partie intéressée (les détails se trouvent à l'adresse www.ontarioenergyboard.ca)
- Contacter les membres de l'équipe de projet d'Enbridge ou de Dillon
- Visiter notre page de projet sur www.enbridgegas.com/about-us et cliquer sur l'onglet **Projets!**



Processus d'évaluation environnementale et calendrier du projet



Restez informés

Obtenez des mises à jour du projet en nous fournissant votre adresse électronique ou postale.

Assurez-vous d'être inscrits! **Remplissez le formulaire de commentaires** et déposez-le dans la boîte à la porte ou remettez-le à l'un des membres de notre équipe de projet.

Pour formuler des commentaires, des questions ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter :

Tanya Turk	Whitney Moore
Conseillère en environnement Enbridge Gas Inc.	Gestionnaire de projet, Évaluation environnementale Dillon Consulting Limited
416 495 3103	613 745-2213
Tanya.Turk@enbridge.com	StLaurentEA@dillon.ca
101, boul. Honda Markham (Ontario) L6C 0M6	177, ch. Colonnade Sud, bureau 101 Ottawa (Ontario) K2E 7J4

En vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, tous les commentaires et toutes les questions formulés au sujet de ce projet serviront à créer un rapport d'évaluation environnementale qui fera partie du dossier public et sera mis à la disposition des particuliers ou des organisations qui ont intérêt à ce projet. Les renseignements personnels comme le nom, l'adresse et le numéro de téléphone ne seront pas inclus dans le rapport d'évaluation environnementale, mais seront communiqués, sur demande, à toute personne dans le cadre de l'examen du rapport d'évaluation environnementale.